



Date de génération de ce justificatif : 05/06/2026

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure*

## LE ROUX – Annonce civile

### Référence :

Départements de publication : Finistère  
Annonce légale publiée le 5 juin 2026 sur paysan-breton.fr  
Evènement(s) : Annonce civile

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION Article 1007 du code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016 Suivant testament olographe en date du 1er février 2009, Madame Barbe Marie Louise LE ROUX, en son vivant retraitée, veuve de Monsieur Louis François Marie LE PRESSE, demeurant à QUIMPERLE (29300) 12 rue des Alliés. Née à GUISCRIF (56560), le 28 novembre 1931. Décédée à QUIMPERLE (29300) (FRANCE), le 20 avril 2026. A consenti un legs universel Consécutivement à son décès, ce testament a fait objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament repu par Maître Caroline MORIN, Notaire membre de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée OFFICE NOTARIAL MORGAN DUIGOU ET CAROLINE MORIN titulaire d'un Office situé à PONT-AVEN (Finistère) 2 Rue Charles Chaussepied, le 6 mai 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Caroline MORIN, notaire à PONT-AVEN (29930), référence CRPCEN : 29119, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de QUIMPER de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

[Consulter cette annonce en ligne](#)

# JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

---